



> CERTIFICATION

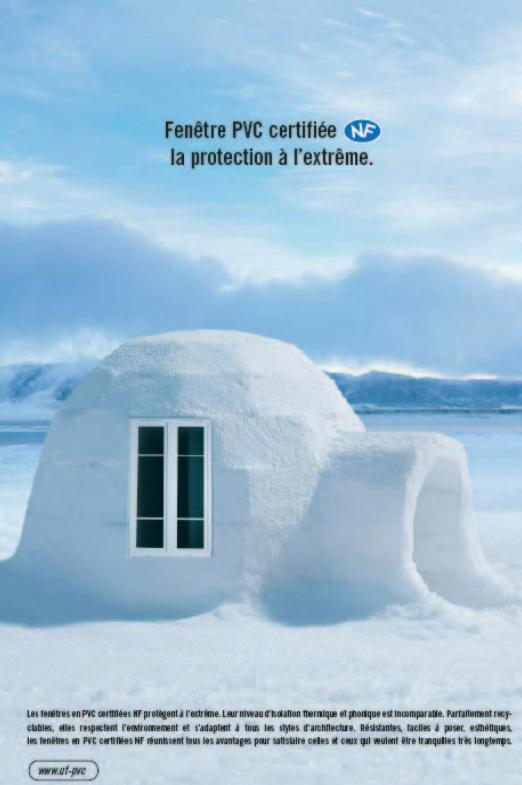
La marque NF/CSTBat signe la qualité des menuiseries PVC

Une certification facilement identifiable

Plus d'une fenêtre sur deux est fabriquée en PVC, matériau leader de la menuiserie. Pour prescrire en toute sécurité des produits de qualité, durables et aptes à l'usage, maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, entreprises ont besoin d'une certification de qualité facilement identifiable.

La certification NF / CSTBat pour les menuiseries PVC est la réponse adaptée à cette attente.

CSTB
le futur en construction



Les fenêtres en PVC certifiées NF protègent à l'extrême. Leur niveau d'isolation thermique et phonique est incomparable. Particulièrement recyclables, elles respectent l'environnement et s'adaptent à tous les styles d'architecture. Résistantes, faciles à poser, esthétiques, les fenêtres en PVC certifiées NF réunissent tous les avantages pour satisfaire celles et ceux qui veulent être tranquilles très longtemps.

www.uf-pvc

Une menuiserie PVC certifiée NF/CSTBat

signifie que chaque phase de sa fabrication a fait l'objet de contrôles rigoureux par le CSTB.

Les contrôles portent sur...

La matière première

Une menuiserie certifiée utilise obligatoirement un PVC dont la composition et la durabilité sont homologuées par le CSTB.

L'extrusion

Les profilés doivent bénéficier de la marque NF gérée par le CSTB qui atteste de la conformité de leur extrusion aux normes en vigueur. La quasi-totalité des extrudeurs français et européens sont détenteurs de cette marque de qualité.

La fabrication des menuiseries

L'évaluation s'effectue à deux niveaux :

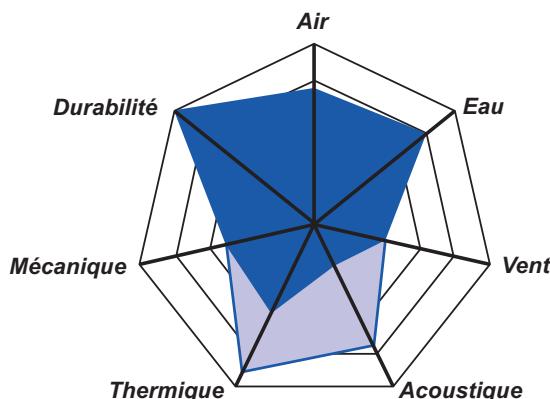
- L'Avis Technique qui concerne la conception de la fenêtre généralement mise au point par l'extrudeur. Il est délivré au terme d'un examen technique approfondi du dossier de chaque système de fenêtre, réalisé par le CSTB et étayé par des essais en laboratoire ;
- La certification NF / CSTBat qui garantit la constance du niveau de qualité de la production des menuisiers. Elle impose aux fabricants de disposer d'une organisation de qualité et de moyens d'auto-contrôle régulièrement audités par le CSTB de manière à vérifier la conformité de la production aux spécifications de l'Avis Technique.

Les performances

Le niveau de performances – perméabilité à l'air A*, étanchéité à l'eau E* et résistance au vent V* – est certifié par la marque NF / CSTBat.

Le référentiel correspondant s'appuie sur les normes NF P 20-302 et NF P 20-501 et les normes européennes applicables depuis le 1^{er} janvier 2001 : NF-EN 12207, NF-EN 12208, NF-EN 12210, NF-EN 1026, NF-EN 1027, NF-EN 12211.

Le niveau des performances d'affaiblissement acoustique et d'isolation thermique peut être certifié ACOTHERM.



▲ Exemple de visualisation des performances d'une fenêtre certifiée.

Par ses évaluations et ses certifications, le CSTB garantit la qualité de la conception et de la fabrication des menuiseries PVC.





▲ Déformation des profilés



La marque NF/CSTBat c'est la garantie...

pour l'industriel

- de valoriser ses produits innovants tant auprès des particuliers que des maîtres d'ouvrage,
- de se démarquer de la concurrence,
- de se prévaloir de la caution de deux organismes neutres, compétents et reconnus à travers la marque NF d'une part, l'Avis Technique et la marque CSTBat d'autre part.

pour l'utilisateur

- de la conformité de la fabrication par rapport aux Avis Technique de référence. Ceux-ci concernent à la fois la conception de la fenêtre, son implantation dans la façade et les règles de mise en œuvre pour le neuf et pour l'habitat existant,
- de performances d'aptitude à l'emploi du produit : perméabilité à l'air, étanchéité à l'eau, résistance au vent, durabilité des constituants, résistance mécanique lors de la manœuvre.

pour le consommateur

- de choisir un produit de qualité répondant parfaitement à ses besoins et lui garantissant les performances annoncées.

... parce que c'est un engagement

du fabricant

- de maintenir la qualité de ses produits dans le temps :
 - > en mettant en place un système d'assurance qualité tout au long de la chaîne de production des produits,
 - > en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour contrôler sa qualité (laboratoire d'essais...).

du certificateur

- de garantir la conformité des caractéristiques certifiées :
 - > perméabilité à l'air,
 - > étanchéité à l'eau,
 - > résistance au vent,
 - > sollicitations de la manœuvre.
- de réévaluer périodiquement ces caractéristiques notamment en fonction de l'évolution du produit.

Comment obtenir et conserver la certification

La procédure d'obtention et de maintien du certificat est bien codifiée :

- l'évaluation du produit et du niveau de qualité du fabricant se fait au travers de l'instruction du certificat qui s'appuie sur un Avis Technique de système de référence. Il comprend systématiquement des essais au laboratoire du CSTB,
- la vérification périodique du niveau de système qualité du fabricant grâce à deux visites annuelles *in situ* réalisées par des auditeurs qualifiés par le CSTB,
- les essais sur produits finis effectués au laboratoire interne de l'usine et éventuellement, au laboratoire du CSTB.

Le droit d'usage de cette marque est réexaminé annuellement par le Comité Particulier de la Marque NF CSTBAT Menuiserie PVC.



^ Exemple d'étiquette de marquage des menuiseries certifiées



Centre de recherche, de consultance et d'évaluation, le CSTB développe la marque CSTBat destinée à identifier et à garantir les produits innovants et de qualité.

Par ses certifications, Avis Techniques et ATEX, il assure le sérieux scientifique et technique de l'innovation.



AFAQ AFNOR CERTIFICATION est le pôle de certification du groupe AFNOR. Il offre une large gamme de prestations en matière de certification de produits, de services, de systèmes et de personnel. Il est chargé de gérer et de développer la marque NF.

Avec ses 250 applications, la marque NF représente 75 % des certifications de produits et de services en France.

Pour délivrer la marque NF, AFAQ AFNOR CERTIFICATION s'appuie sur un réseau d'organismes reconnus.

Contact

BAIES ET VITRAGES > MARC GOESSEL > Tél. : 01 64 68 83 47 > marc.goessel@cstb.fr

SIÈGE SOCIAL

84, AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX (33) 01 60 05 70 37 | www.cstb.fr

